

365 DAYS
Société par actions simplifiée au capital de 6 250 euros
Siège social : 6 passage du Grand Cerf, 75002 PARIS 2
824 214 340 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 4 202 429,94 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....4 202 429,94 euros

Affectation au compte « report à nouveau ».....1 euro

Solde de bénéfice distribuable.....4 202 428,94 euros

A titre de dividendes.....1 500 000,00 euros
Soit 240 euros par action

Le solde.....2 702 428,94 euros

En totalité au compte « autres réserves ».

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros

(contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
N-2	Néant	Néant	Néant
N-3	Néant	Néant	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 MARS 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Fabien VALMARY

Désignation de l'entreprise		SAS 365 DAYS				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		6 PASSAGE DU GRAND CERF 75002 PARIS 02							
SIREN		824 214 340				Fabien VALMARY			
Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12		Durée de l'exercice précédent * : 12							
				Exercice N clos le ✓ Certifié par ☒ vous sign 31/12/2025		Exercice N-1 clos le 31/12/2024			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	111 000	012		111 000	111 000	
		Autres *	014	22 799	016	22 799			
	Immobilisations corporelles *		028	283 862	030	54 040	229 822	46 081	
	Immobilisations financières * (1)		040	51 878	042		51 878	40 626	
	Total I (5)		044	469 539	048	76 839	392 700	197 707	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, appro., en cours de production *	050	1 318 691	052		1 318 691	492 409	
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	296 142	066		296 142	649	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	24 092	070		24 092	12 571	
			Autres * (3)	072	80 008	074		80 008	52 479
	Valeurs mobilières de placement		080	33 750	082		33 750		
	Disponibilités		084	5 604 634	086		5 604 634	2 169 630	
	Charges constatées d'avance *		092	30 382	094		30 382	16 350	
	Total II		096	7 387 698	098		7 387 698	2 744 088	
Total général (I + II)		110	7 857 237	112	76 839	7 780 398	2 941 795		
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		255 000	255 000		
	Écarts de réévaluation			124					
	Réserve légale			126		625	625		
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		588 727			
	Report à nouveau			134		-1	71 341		
	Résultat de l'exercice			136		4 202 430	1 517 385		
	Subventions d'investissement			137					
	Provisions réglementées			140					
	Total I			142		5 046 781	1 844 351		
Provisions pour risques et charges			154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		44 610	82 710		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		1 372 134	365 437		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169		239 333	648 750		
	Comptes courants d'associés			173		3 576			
	Autres dettes			175		629	547		
	Produits constatés d'avance			174					
Total III			176		2 733 617	1 097 444			
Total général (I + II + III)			180		7 780 398	2 941 795			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	214 158	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

ANNEXE

Fabien VALMARY

✓ Certifié par  yousign



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation. Ils ont été établis conformément aux règles comptables suivant les prescriptions du règlement ANC N°2022-06 relatif au Plan Comptable Général mis à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes, notamment le règlement ANC N°2022-06 du 4 novembre 2022.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 an.

2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- constructions : linéaire ou dégressif sur 20 ans
- installations techniques matériel et outillage : linéaire sur 5 ans
- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 2 et 5 ans
- agencements : linéaire sur 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.4 - Stocks, en cours et produits finis

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels est constituée.

2.2.5 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Frais d'établissement	12 798,96			12 798,96
Immobilisations incorporelles	121 000,00			121 000,00
Immobilisations corporelles	82 263,83	202 906,20	1 308,33	283 861,70
Immobilisations financières	40 625,93	11 251,95		51 877,88
TOTAL	256 688,72	214 158,15	1 308,33	469 538,54

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Frais d'établissement	12 798,96			12 798,96
Immobilisations incorporelles	10 000,00			10 000,00
Immobilisations corporelles	36 183,08	18 663,24	806,51	54 039,81
TOTAL	58 982,04	18 663,24	806,51	76 838,77

3.1.3 - Comptes de régularisation

3.1.3.1 - Produits à recevoir

Ils sont répartis dans les postes suivants :

CLIENTS PRODUITS NON FACT

884,00

3.1.3.2 - Charges constatées d'avance (compte 486)

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice s'élèvent à 30 381,55 €.

Elles correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des charges ou des services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.



3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 6 250 actions / parts sociales, d'une valeur de 1,00 €.

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2024 avant résultat		326 965,98
Résultat de l'exercice précédent ()	1 517 385,23	
- distribution dividendes	1 000 000,00	
Montant à affecter aux capitaux propres	517 385,23	
- réserve légale		
- autres réserves		517 385,23
- report à nouveau		
Autres mouvements des capitaux propres		
- primes d'émission, de fusion		
- augmentation du capital		
- autres (à détailler)		
- variation des subventions d'investissement		
- variation des provisions réglementées		
Montant des capitaux propres au 31/12/2025 avant résultat		844 351,21
- résultat de l'exercice		4 202 429,94
Montant des capitaux propres au 31/12/2025 après résultat		5 046 781,15

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 2 733 616,80 €. Il comprend à hauteur de 44 610,05 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	44 610,05
- à plus d'un an et cinq ans au plus	
- à plus de cinq ans	

Toutes les autres dettes d'un montant de 2 689 006,75 € ont une échéance inférieure à un an.

3.2.3 - État des provisions

Désignations	31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Reprises de l'exercice non utilisées	31/12/2025
Provisions pour risques					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour dépréciation					
Provision sur créances clients	7 952,17				7 952,17
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour charges					
TOTAL	7 952,17				7 952,17

3.2.4 - Charges à payer

FR ACH.FACT.NON PARVENUES	536 442,36
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	583,36
DETTES PROV CONGES PAYES	19 291,41
CHARGES SOCIALES S/ CP	7 319,65
Etat - Charges à payer	8 247,00
DIVERS CHARGES A PAYER	46,00

TOTAL 571 929,78



TABLEAU DES EMPRUNTS

Organisme - Objet Capital - Taux Garantie	Début / Fin Durée Échéance	Solde au 01/01/2025 + Nouveaux Emprunts	Rembourse ment sur la période	Capital restant dû				Intérêts hors bilan
				Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	

